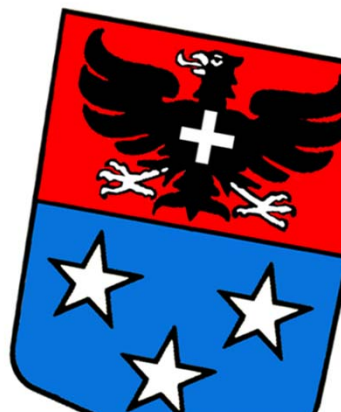


COMMUNE DE VOUVRY

LA LABELLISATION D'UNE COMMUNE DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

RENCONTRE DE POLITIQUE LOCALE
QUALITÉ DE VIE ET SANTÉ :
QUEL RÔLE POUR LES COMMUNES

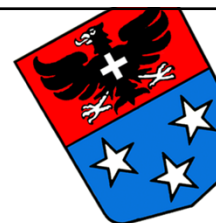
Yverdon-Les-Bains
Mercredi 6 mai 2015
David Voltolini, Vice-président de commune,
Président de la commission Jeunesse & Sport, Promotion de la Santé



1. CONSTAT DE DÉPART

Dans une commune, le **cadre de vie** influence de manière déterminante les comportements de la population.

Une des responsabilités politiques de l'autorité communale est le **souci permanent** du bien-être et de la santé de ses citoyens.



2. UN LABEL DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ... POURQUOI ?

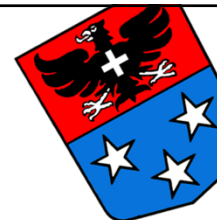


Nous vivons dans un monde où tout est **normé**, labellisé, attesté.

L'existence d'un label dans le domaine de la santé pour les collectivités publiques répond donc **doublement** à un besoin :

3

2. UN LABEL DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ... POURQUOI ?



1. La labellisation donne un **cadre rassurant** et crédible à une démarche
2. Elle permet de définir une stratégie de «promotion de la santé» pour la collectivité publique désirant s'impliquer plus activement dans ce domaine, et de développer une **méthodologie** pour y parvenir

4

3. ... ET COMMENT ?

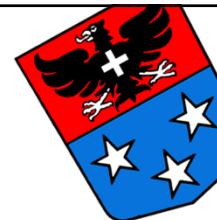


Pour Vouvry le label «**Commune en santé**» répondait alors tout à fait au besoin d'ancrer les mesures de promotion de la santé au cœur de sa stratégie de développement durable :

Il permet d'inventorier toutes les mesures existant sur son territoire et de bénéficier de conseils avisés pour agir davantage en faveur de la santé de ses habitants.

5

3. ... ET COMMENT ?



Développé par Promotion Santé Valais et repris par les cantons de Vaud, Jura et Neuchâtel, simple et gratuit, ce label cherche à valoriser les mesures de prévention et de promotion de la santé **soutenues** ou **mises en œuvre** par la commune.



6

4. ... ET ALORS ?

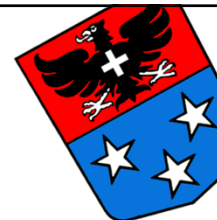


Un processus clair, simple, efficace :

1. Prise de contact avec les responsables du label
2. Etablissement d'un **bilan** des actions de promotion de la santé pour la population dans la commune
3. Analyse des points forts et des lacunes, proposition de **mesures complémentaires**
4. Soumission du dossier à l'organisme de labellisation

7

4. ... ET ALORS ?

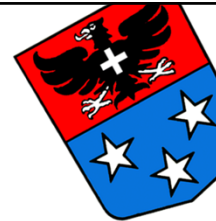


Une fois les conditions réunies, le label «Commune en santé» est octroyé gratuitement et pour trois ans.

Renouvellement tacite sur présentation d'un rapport d'activité.

Accompagnement et suivi par la coordination du label, rencontres annuelles entre les responsables des communes labellisées ou concernées.

8

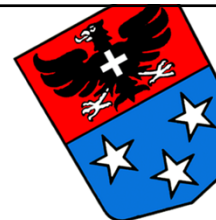


5. ... ET MAINTENANT ?

Les avantages d'une labellisation pour une commune sont

- l'amélioration de son image
- l'amélioration de ses connaissances en promotion de la santé
- La mise sur pied d'un bilan régulier des mesures existantes

9



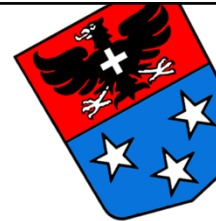
5. ... ET MAINTENANT ?

- l'identification des domaines lacunaires
- la consolidation des contacts avec les organismes régionaux de prévention et promotion de la santé

Mais évidemment

- l'amélioration de la qualité de vie des citoyen-ne-s
- l'intégration et la cohésion sociale

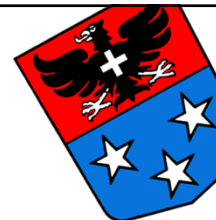
10



5. ... ET MAINTENANT ?

- le possible repeuplement des clubs de sport et des associations locales
- la limitation du dépeuplement dans les régions

11



6. CONCLUSION

Le label, plus d'une «assurance de faire bien» a clairement contribué à améliorer la politique santé à Vouvry :

- La commission Jeunesse & Sport, Promotion de la Santé dispose aujourd'hui d'un véritable **tableau de bord** et d'une précieuse **banque de données**
- Les **divers acteurs** actifs ou potentiellement actifs dans ce domaine se sont sentis soutenus et se sont investis plus fortement

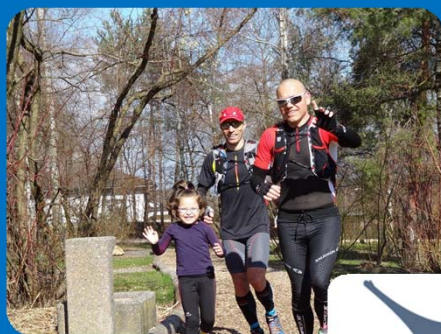
12

6. CONCLUSION



- La commune n'est pas mise sous pression «parce que labellisée», elle n'a pas forcément besoin d'entreprendre des mesures chronophages, compliquées ou coûteuses
- Elle communique volontiers et régulièrement de «bonnes nouvelles» dans la presse régionale en matière de promotion de la santé
- La population est reconnaissante pour les efforts entrepris. Elle est partie prenante !

13



MERCI
POUR VOTRE ATTENTION



COMMUNE DE VOUVRY – MAI 2015